

ANGLAIS, FRANÇAIS ET BELGES infligent un sanglant échec aux Allemands DANS LA RÉGION D'YPRES

Ainsi que des indices sérieux le faisaient prévoir, la grande rée pour la possession d'Ypres n'a pas tardé à se produire. Hier matin, la bataille a repris avec une nouvelle violence sur tout le secteur Méteren-Voormezele et s'est propagée vers le nord jusqu'au front belge, à l'ouest de Langemark. Mais, cette fois, les assaillis allemands



sont venus se briser contre le barrage infranchissable que les troupes britanniques, françaises et belges leur ont opposé. Sur tout le front d'attaque, l'ennemi n'a pu enregistrer le moindre succès et a éprouvé les plus lourdes pertes. L'échec est complet et il faudra que Hindenburg et Ludendorff renouvellent cette sanglante expérience s'ils tiennent à réaliser leur plan. Le secteur tenu par les Français au nord de Bailloult et dans la région de Loere a été l'objet de plus violentes attaques. Les vagues d'assaut ennemies ont déferlé pendant toute la journée contre nos positions et ont été constamment repoussées. Les assaillants qui étaient parvenus à s'infiltrer dans quelques éléments avancés en ont été chassés par d'énergiques contre-attaques. Les Anglais, à Voormezele et dans la région à l'est d'Ypres, sur les bords du lac de Zillebeke, ont également combattu avec une vaillance extraordinaire et infligé à l'ennemi une cuisante défaite. Malgré l'opiniâtreté qu'ils ont mise dans leurs attaques constamment renouvelées, les Allemands n'ont pu gagner un pouce de terrain. Enfin, les Belges, encouragés par les récents succès qu'ils avaient remportés ces jours derniers, ont également tenu tête à l'ennemi et l'ont refoulé après une lutte acharnée. Comme on peut le voir, cette journée de bataille que les Allemands estimaient devoir être décisive, a complètement tourné à leur déconvenue. Cela est du meilleur augure pour l'avenir.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES 29 Avril, après-midi.

L'attaque ennemie, signalée comme se développant dans l'après-midi d'hier dans le voisinage de Loere, a été repoussée par nos feux d'infanterie et de mitrailleuses. L'ennemi a ouvert, ce matin, un violent bombardement par obus chargés de puissants explosifs et par obus toxiques sur tout le front Méteren-Voormezele. Des attaques d'infanterie sont en cours. L'artillerie ennemie a également montré une grande activité, pendant la nuit, entre la Scarpe et Lens et entre Givenchy et la forêt de Nieppe. La nuit dernière, une heureuse opération de détail nous a rendu le poste aux environs de Festubert, dont l'ennemi s'était emparé dans la nuit du 26 au 27. Nous avons capturé cinquante prisonniers et trois mitrailleuses. Nous avons fait également un certain nombre de prisonniers et pris quatre mitrailleuses au cours d'opérations réussies au sud d'Albert et dans les environs de Neuville-Vitasse.

29 Avril, soir.

A la suite d'un bombardement très intense, les positions françaises et anglaises, situées dans le voisinage de Méteren et du lac Zillebeke ont été violemment attaquées ce matin par d'importantes forces ennemies. Des attaques ont été également lancées contre les positions belges au nord d'Ypres. UN COMBAT D'UNE GRANDE VIOLENCE S'EST DÉVELOPPÉ RAPIDEMENT SUR LA TOTALITÉ DU FRONT ALLIÉ.

LES 25^e, 49^e, 21^e DIVISIONS ANGLAISES ONT COMPLETEMENT REPOUSSE TOUTES LES TENTATIVES FAITES PAR L'ENNEMI POUR PÉNÉTRER DANS LEURS POSITIONS. ELLES ONT, EN DÉPÎT DE LA RÉPÉTITION CONSTANTE D'ATTAQUES RESOLUES EXÉCUTÉES EN GRANDES FORCES, MAINTENU LEURS LIGNES INTACTES. LES PERTES SUBIES PAR L'ENNEMI ONT ÉTÉ TRÈS LOURDES.

Les positions françaises situées sur les hauteurs au environs de Scherpenberg et du mont Rouge ont été également violemment attaquées, l'ennemi a été repoussé.

L'infanterie ennemie avait, en certains points, réussi à pénétrer légèrement dans les positions françaises. Elle a été immédiatement chassée, par une contre-attaque, de la majeure partie du terrain dont elle s'était provisoirement emparée. Sur le front belge également toutes les attaques de l'ennemi ont été repoussées, après de vifs combats dans lesquels des pertes sévères ont été infligées à l'ennemi.

La lutte se poursuit encore sur certains points du front de bataille allié. Sur le reste du front britannique, il n'y a rien à mentionner. Activité habituelle de l'artillerie de part et d'autre.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS 29 Avril, 14 heures.

Au cours de la nuit les Allemands ont, à plusieurs reprises, essayé d'attaquer nos positions dans le bois de Hamgard. Nos feux ont arrêté toutes les tentatives. Grande activité des deux artilleries de Villers-Bretonneux à la Luce et dans la région entre Lassigny et Nogon. Un coup de main ennemi au nord de Giviesnes n'a pas obtenu de résultat. De notre côté, nos détachements ont pénétré dans les lignes allemandes dans la région de Corbény, vers Courtcy, sur la rive droite de la Meuse, en Haute-Alsace, et ont ramené des prisonniers.

Actions d'artillerie très vives sur le front bois des Fosses-bois des Caurières. Nuit calme sur le reste du front.

29 avril, 23 heures.

Activité des deux artilleries au nord et au sud de l'Avre et dans la région du Plémont.

Un détachement ennemi, qui tentait de franchir l'Oise à l'est de Varesnes, a été pris sous nos feux et dispersé.

Dans les Vosges, nous avons repoussé un coup de main sur nos petits postes du secteur du Linge. Rien à signaler sur le reste du front.

LE KAISER ASSISTAIT à l'assaut du Kemmel

Amsterdam, 29 Avril. — D'après Karl Rosner, correspondant de guerre du Lokal Anzeiger de Berlin, le kaiser était présent à la bataille du mont Kemmel. Le 25 avril, dès 6 heures du matin, dit-il, le kaiser se plaça sur une position avancée et y resta jusqu'à une heure tardive de l'après-midi. En retournant dans ses quartiers, il passa en revue deux divisions qui s'étaient spécialement distinguées au cours de la dernière bataille.

DU MARÉCHAL HAIG à ses vaillantes troupes

Londres, 29 Avril. — Le maréchal Haig a envoyé le télégramme suivant au général commandant la quatrième armée : « Veuillez porter à la connaissance du général Birdwood et de tous les rangs du corps australien, que le maréchal commandant en chef a pleine connaissance de la conduite vaillante et des exploits des Australiens, et qu'il désire les remercier. Les brillants services de la première division australienne dans le nord n'ont pas échappé à son attention, et le maréchal désire les comprendre dans les félicitations. »

UNE RESTAURATION monarchique a-t-elle eu lieu à Petrograd ?

Les Allemands le prétendent

Un radiogramme allemand nous apporte aujourd'hui la nouvelle de troubles graves à Petrograd et d'une restauration monarchique qui aurait suivi. L'ancien tsarévitch Alexis Nicolaïevitch aurait été proclamé empereur, avec le grand-duc Michel Alexandrovitch, son oncle, frère de l'ancien tsar, comme tuteur.

La Russie est certainement un pays qui peut nous ménager bien des surprises, mais avant d'ajouter créance à l'information sensationnelle lancée par la propagande allemande et basée d'ailleurs sur de simples rumeurs, il convient d'en attendre confirmation sérieuse. La prudence est d'autant plus de rigueur en cette matière, que les Allemands ont le plus grand intérêt à ce que des troubles surviennent à Petrograd pour justifier leur intervention à laquelle ils sont prêts. Leurs divisions qui combattent avec les Finlandais sont déjà à Viborg, situées sur la rive septentrionale du golfe, à une centaine de kilomètres de la capitale russe. Enfin, il faut rappeler que le ministre allemand à Stockholm n'a depuis longtemps campagne en faveur d'une restauration monarchique en Russie.

Tout cela expliquerait s'il en était besoin l'empressement que le gouvernement de Berlin met à se faire l'écho de ces bruits sensationnels qui servent ses visées secrètes et ses intrigues.

Cette diversion, si elle se confirmait, serait d'autant plus la bienvenue pour les Allemands que leurs relations avec les maximalistes deviennent de plus en plus tendues ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par la protestation du gouvernement bolchevik qui menace Berlin de mobiliser de nouveau l'armée russe si les clauses du traité de Brest-Litovsk ne sont pas respectées.

La nouvelle boche

Le Journal de Genève publie sous réserve la dépêche suivante :

Stockholm, 28 Avril. — Suivant un télégramme d'Aboe à l'Afterblad, le bruit court à Aboe que l'ex-héritier du trône, Alexis Nicolaïevitch, a été proclamé tsar de Russie et que le grand-duc Michel Alexandrovitch a été proclamé régent.

Stockholm, 29 Avril. — Le service de propagande allemand répand les nouvelles suivantes qui naturellement demandent confirmation :

Depuis le 26 avril, arrivent de différentes parties de la Finlande des informations relatives à des rumeurs qui circulent là-bas au sujet de prétendus troubles graves qui auraient éclaté à Petrograd.

La nouvelle seigneurie arrivée par le lac Ladoga (que de violents combats se livrent dans les rues de Petrograd entre monarchistes et gardes rouges). Ce matin, d'après une dépêche d'Aboe, il y aurait eu cette ville des bruits précis au sujet de la proclamation à Petrograd de l'ancien héritier du trône, Alexis Nicolaïevitch, comme tsar et du grand-duc Michel Alexandrovitch comme régent. D'autre part, on s'attendrait à Petrograd à un prononcément. Le général Alexieff ainsi que le chef octobriste Goutchkoff et le chef des cadets Miloukoff se trouvaient à Petrograd, et le général ancien président de la Douma, Rodzianko, se serait tenu à proximité de Petrograd. Il est difficile de contrôler dans quelle mesure ces rumeurs et informations correspondent à la réalité.

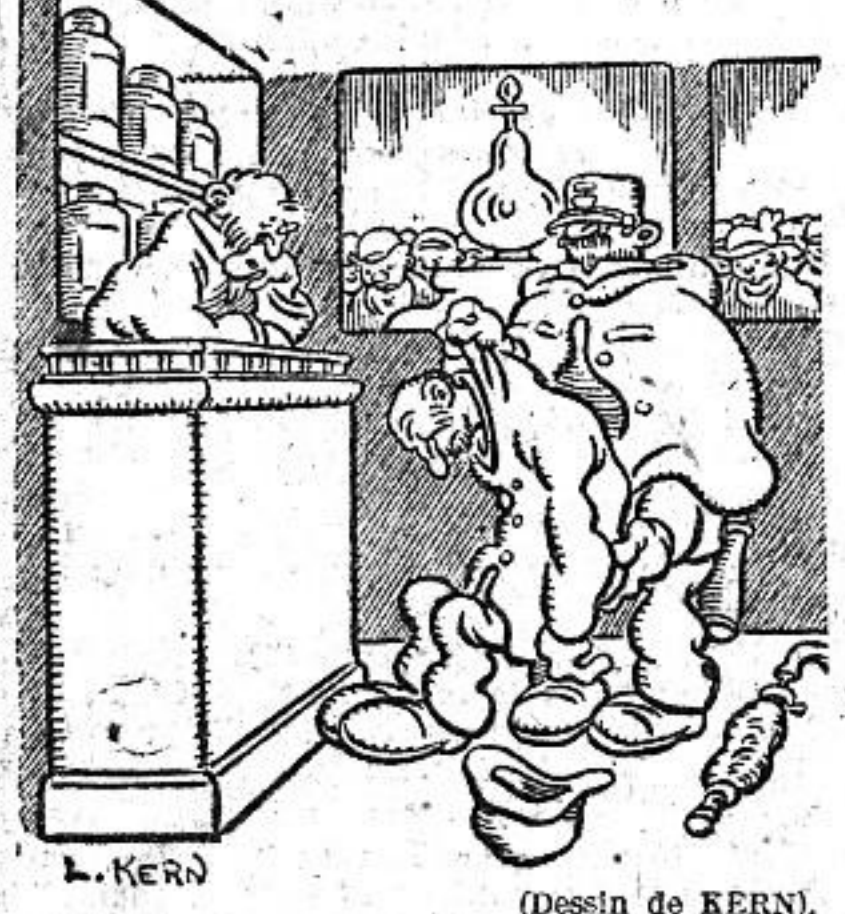
Ce qui a l'air suspect en tout cas, c'est la nouvelle arrivée de Vasa à Stockholm, le 26, que la continuation des transports des prisonniers russes se trouvant en Finlande vers le nord de la Russie serait suspendue jusqu'à nouvel ordre, en raison des troubles qui auraient éclaté. Également suspecte est la nouvelle parvenue de Saratov, que le lac Ladoga, que d'innombrables bandes de pillards venant de Petrograd se trouvaient en route par Konevitz et Valaïa se sauvant des combats qui se livrent dans les rues de Petrograd.

Toutes ces informations de sources les plus diverses arrivant simultanément et concordant entre elles ne paraissent pas invraisemblables.

UN DE LEURS KANONS complètement démantibulé

Amsterdam, 29 Avril. — Le journal Les Nouvelles annonce qu'on a vu passer, mardi dernier, dans la Belgique occupée, un des gros canons à longue portée qui bombardent Paris, complètement démantibulé.

L'ALARMISTE CONSCIENCIEUX



— C'est un type qui tenait des propos d'une telle gravité qu'il vient de s'évanouir en les écopant !

LE "BONNET ROUGE" en Conseil de Guerre

L'accusation expose les faits L'interrogatoire de Duval

Les sept inculpés dans l'affaire du Bonnet rouge ont fait hier salle comble, au début de l'audience. On a suivi avec la plus grande attention la lecture de l'intéressant rapport rédigé par le capitaine Bouchardon. On a écouté un instant Duval. Mais dès qu'on a été fixé sur son système de défense qui consiste à s'expliquer longuement sur des points sans importance, et à enfoncer des portes ouvertes, pour glisser sur une question qui le gêne, on est parti, et l'audience a été levée à six heures un quart devant un public assez clairsemé.

Des mesures d'ordre très sévères avaient été prises pour écarter les curieux : néanmoins il n'y a pas une place de libre, nous venons de le dire, quand, à une heure dix, le conseil fait son entrée. Il est présidé par le colonel Voyer, qui a déjà dirigé les débats du procès Bolo.

Ordre est donné aussitôt de faire entrer les accusés, Duval, Marion, Goldsky, Joucia, Landau, qui sont entourés d'un piquet de six gardes républicains.

Au banc des prévenus libres viennent s'asseoir M. Lemaire, juste en face de son avocat, M. Guillaumet, et Vercasson, qui est assisté de M. Théry.

Il est alors procédé à l'interrogatoire d'identité : pure formalité. C'est l'affaire de deux minutes : « Vos nom et prénoms,



DUVAL (Croquis d'audience de M. Ruffin).



Joucia Marion Duval au 2^e plan Landau

voilà, votre domicile, votre profession... » A noter que Duval se déclare « homme de lettres », Marion, Landau et Goldsky « journalistes », Joucia « reporter », et Vercasson imprimeur.

A signaler aussi que M. Gauniche, défenseur de Marion, déclare qu'il renonce à l'audition de M. Malvy, qu'il avait fait citer, et qui n'a pas répondu à la convocation.

M. Gauniche déclare qu'il posera à M. Lemaire les questions auxquelles il aurait prié l'ancien ministre de l'Intérieur de répondre.

D'autres témoins sont défaillants. Les défenseurs protestent. M. le colonel Voyer, le commissaire du gouvernement — le lieutenant Morret, — et les avocats se mettent finalement d'accord pour qu'on passe outre aux débats. On fera un tri parmi ceux qui, se déclarant régulièrement, n'ont pas cru devoir se déplacer, et le ministère public les fera appeler en son nom.

Ceux qui sont présents sont invités, comme il est d'usage, à quitter la salle. Ils sont même autorisés à quitter le Palais. Quatorze d'entre eux, dont le président donne les noms, sont prévenus qu'ils seront entendus seulement mercredi, quatorze le lendemain, et... ainsi de suite.

La thèse de l'accusation

Enfin, lecture est donnée du rapport qui énumère longuement toutes les charges relevées contre les sept inculpés.

Le Petit Journal a indiqué, dimanche, à ses lecteurs quels avaient été, dans leur ensemble, les résultats de l'instruction. Maintenant, c'est l'accusation elle-même, avec toutes ses précisions. Il importe de les mettre en lumière. C'est la réponse à nos points d'interrogation, dans notre exposé d'avant-hier.

Le chèque découvert, Duval s'explique

Le chèque découvert, on demande, nous l'avons dit, d'où venait l'argent et à quelle date il avait été versé.

C'est dire tout l'intérêt de la question qui allait être posée à Duval, — l'intérêt pour lui et ceux qui pourraient être un jour ses coaccusés.

— Il fit la déclaration suivante : En qualité d'administrateur-liquidateur de la Société San-Stefano, je m'étais rendu en mai 1914 à Constantinople, pour réaliser, pour le compte de la société, le part des actionnaires français. J'étais rentré en Suisse, en juin 1914, avec une somme de 500.000 fr. environ, et le 29 de ce mois de juin 1914, je déposais cette somme chez la propriétaire de l'hôtel International à Genève, qui est non seulement une de mes amies, mais dont j'avais l'intention d'acquiescer, par la suite, l'hôtel. Depuis cette époque, mes idées ont changé. J'ai fait différents retraits, et il ne me restait, chez cette personne qu'une somme de 135.000 fr. C'est cette somme en argent liquide que j'ai été déposer à la Banque fédérale, où, avec le change, elle m'a produit celle de 150.337 fr. 70, plus 2.000 fr. que j'ai conservés sur moi, comme argent de poche.

Le rapport dit que cette déclaration parut suspecte.

Ce qu'était Duval et la Société San-Stefano

La commission militaire de Bellegarde saisit le chèque et l'envoya à Paris. Les premiers renseignements recueillis

étaient loin de dissiper les préventions qu'il élevaient contre Duval.

L'accusation avait déjà dit :

— Ses fréquents et mystérieux voyages en Suisse avaient attiré depuis longtemps l'attention des autorités administratives.

Duval s'était même vu refuser un passeport pour se rendre à Genève. Nous avons raconté, avant-hier, comment le saut-conduit fut cependant délivré à la suite d'une démarche de Landau et Goldsky.

Néanmoins, le 27 mai, le chèque lui était restitué.

Et pourtant, qu'était Duval ? Qu'était cette Société de San-Stefano ?

— Ex-employé de l'Assistance publique, cet individu occupait un tout petit logement et menait une vie des plus modestes. Sa femme était surveillante au service de la lingerie à l'hôpital Lariboisière et son père était hospitalisé à la fondation Lenoir-Jusserand. Cela ne s'accordait guère avec la disposition de fonds importants !

D'autre part, la Société des bains de mer de San-Stefano, fondée en grande partie par les Allemands, était depuis un certain temps déjà, passée presque entièrement aux mains du banquier allemand Marx de Mannheim.

Elle avait été fondée en 1910, et la première assemblée générale tenue à Genève le juillet de la même année.

Elle avait pour objet l'exploitation de stations balnéaires et principalement l'achat de terrains et leur aménagement dans ce but, à San-Stefano, près de Constantinople !

Le véritable maître de la San-Stefano

Son capital était de 12.500.000 francs, divisés en 125.000 actions de cent francs, sur lequel le versement du cinquième a été régulièrement effectué, conformément aux dispositions de la loi suisse.

Les premiers souscripteurs étaient MM. Steiner et Widmer, de Zurich, Flinsch, de Francfort ; Von Kaeslin, également de Francfort ; Marx, banquier à Mannheim ; et de Marçay, souscripteur de 80.000 actions, mais dont la plupart avaient été souscrites pour le compte de Marx. (M. de Marçay a bénéficié d'un non-lieu.)

Au moment de la découverte du chèque, le banquier Marx, ainsi qu'il était dit tout à l'heure, avait peu à peu absorbé l'affaire au point d'en devenir le véritable maître.

— Il avait fait personnellement à la société une avance de 400.000 francs ; sa banque en était créditée de 300.000 francs. Il détenait la grande majorité des actions. Enfin, les archives de la San-Stefano se trouvaient chez lui.

Parmi les premiers administrateurs de cette société, on relève les noms de MM. Bellan et Dausset, ancien président du conseil municipal de Paris. C'est ce dernier qui recommanda Duval, son ancien agent électoral, aux membres du conseil d'administration et le fit entrer à la San-Stefano, comme secrétaire, aux appointements de 250 francs par mois.

Mais tandis que M. Dausset se retirait de la société, dès le 10 décembre 1910, Duval, au contraire, continuait à demeurer aux gages de l'administration. Dès son entrée, il s'était attaché plus spécialement aux intérêts de Marx, faisant de nombreux voyages à Mannheim, et allant jusqu'en Turquie pour le compte de ce banquier.

Après Reims, les Vandales tuent Amiens

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Amiens, 28 Avril. — Qu'une nouvelle rage soit au cœur de la France : les Allemands lui tuent Amiens.

Après Reims, Amiens tombe sous leur poing. Nous avions vu Reims en 1914, au premier temps, nous sortions depuis si peu de temps de son cimetière — huit jours, — que nos talons n'avaient pas encore complètement secoué la cendre de son cadavre incendié. Amiens allait-elle être un second Reims ?

Nous y sommes arrivés par la route de Beauvais. A droite, le grand combat monté pour elle continuait de se livrer. A mesure qu'avancait la voiture, nous nous trouvions à la hauteur des luttes dont depuis un mois elle est le prix. Là, en face, c'est Grivesnes ; Grivesnes : échec allemand, là gît la garde. Nous roulons. En face voilà Rouvrel ; Rouvrel : échec allemand, le chemin de fer qu'ils avaient sous la main, à trois lieues, leur est interdit. Nous roulons, nous roulons. Hangard : butoir. Le long de la route qu'ils ont tant voulue, le canon gronde. Nous roulons. Voilà une rue bordée de maisons. Quelle est cette rue déserte ? A quel village ignoré appartient-elle ? Nous nous penchons : « Mais c'est Amiens ! » C'est Amiens. La cathédrale est juste en face.

Nous tournons sur les boulevards extérieurs. Sur un banc une femme, un ballot à ses pieds et sur ses genoux une glace fendue avec son cadre en bois jauni : la halle avec l'exil. Nous laissons la voiture, partons à pied. Après cette femme plus rien.

Amiens, voilà quarante jours, vivait d'une vie mouvementée. C'était une des capitales britanniques en France. On y croissait les kakis joyeux. Les magasins sentaient l'abondance. Les hôtels soignaient leurs menus, les cochers vous offraient les promenades en anglais. Une escorte à Amiens, pour le pays du front, c'était vingt-quatre heures à ne pas perdre. Aujourd'hui...

Nous avons les yeux piqués, comme à Reims. Amiens est-il déjà en cendres ? Tout Amiens ne l'est pas encore. Il n'y a qu'un coin qui fume. Cette partie a flambé, le reste n'est que bombardé. Les fils télégraphiques, les trolleys, les branches des arbres dont les bourgeois ne pourrout plus s'ouvrir traînent sur le sol ; il

faut lever les pieds à chaque moment. Nous voilà dans le chemin du centre. Nos semelles craquent sur les trottoirs, car toutes les vitres sont tombées des fenêtres et nous en écarquons les morceaux. Des trous dans les murs, des toits défoncés. Voilà le carrefour de la grosse horloge, le cœur d'Amiens.

Dans toutes ces villes tragiques il faut toujours qu'un hasard vienne dresser devant elles le spectre du sort qui les guette. Le hasard est régulièrement une affiche de cinématographe. Il n'a pas changé de forme pour Amiens. Là, sur la place, au mur de la salle de spectacle, s'étaient de longs placards : « Condamnée à mort », disent-ils.

Elle l'est déjà à la mutilation et au silence. On nous a dit qu'il restait des habitants. Où sont-ils ? Nous en avons vu quatre dans notre journée : la femme qui tette sa glace brisée sur ses genoux, un cafetier qui restait ouvert et qui avait du café chaud, un client de ce cafetier qui toussait sur une banquette où il avait l'air d'être depuis la veille et l'intention certaine de demeurer à perpétuité, et un jeune homme qui portait sa bicyclette sur l'épaule pour ne pas crever ses pneus. Nous allions oublier la vieille femme et cela fait cinq. Cette vieille femme était dans la rue, toute seule, tête nue. Un gardien s'approcha d'elle :

— Qu'est-ce que vous faites là ? — Je suis comme perdue.

Pourquoi n'êtes-vous pas partie ? Je vous ai dit déjà que vous n'aviez qu'à aller à tel endroit. Là vous montrerez dans le train. Vous n'avez pas besoin de papiers, ni de billet, ni d'argent. Le train vous conduira à Rouen.

Cela dépassait les facultés de la vieille. — J'ai jamais quitté Amiens, dit-elle. Elle se mit à pleurer.

— C'est bon, faites à votre tête, répondit le gardien.

Nous avons poursuivi. Dans le centre, on compte une maison touchée sur cinq. Les uns le sont par le toit, les autres par la façade. Il faut marcher au milieu de la rue, les vitres ébranlées tombant par moment. La préfecture est très mal. Le musée a reçu sur sa droite. L'hôtel de ville est éraflé. Sur cette place, un pâté de maisons a souffert. Au milieu, l'une d'elles n'a rien,

elle porte sur son magasin le nom du commerçant. Un Amiennois, avant de partir, remplaça les deux stores de ses fenêtres par deux drapeaux français. La maison n'a rien. Par terre, des taches de sang. C'est le sang des chiens. « Tout chien qui demain matin sera trouvé dans les rues sera abattu », lit-on sur les murs. Les affiches étaient collées trop haut, les chiens n'ont pas pu lire, ils ont continué de rôder. On les a tués.

Et après l'avoir aperçue en arrivant et l'avoir revue par bien des ouvertures de rues, dans le désert, au bruit du canon roulant, malheureux, nous nous sommes dirigés sur la cathédrale. C'est celle de France dont les tours sont ramassées sur la voie comme pour mieux bondir vers le ciel à l'heure des prières. J'ai compris aujourd'hui pourquoi des quantités de petites maisons entourent toujours nos temples splendides. Elles ne se sont pas laissées construire là pour rien. Elles avaient deviné qu'un jour elles seraient utiles. Les soldats se serrent autour du chef quand ils le jugent en danger. Les petites maisons d'Amiens sont ramassées autour de l'Édifice, pour recevoir les coups dont le barbare la vise. Elles ont rempli leur rôle. Elles ont attrapé les obus partis pour tuer l'Éblouissante. Quelques-unes l'ont payé de toute leur vieille vie : elles sont par terre et le vent prend déjà leur poussière. D'autres lui ont donné leur toit. Toutes ont commencé de se faire assassiner pour elle. Quant à elle, dans sa lumière elle se dresse encore. Ici, criions qu'elle est fermée, qu'elle est seule dans la ville déserte, que personne — personne ne s'est jamais montré ni ne se montrera sur ses tours, qu'on l'a évacuée de tout, que nous ne savons même pas si Dieu ne l'a pas quittée. Criions leur à travers les quinze kilomètres d'où ils la tiennent, criions-les aux peuples du monde qui ont une âme. Abattons d'avance l'excuse qu'ils n'auront peut-être même plus la pudeur d'invoquer. La cathédrale est sans défense. Pourtant ils l'ont blessée. Angoissante blessure ! Le premier trou qu'elle porte sur son toit — laissez les Allemands — à droite au-dessus de l'abside — le premier trou qui, le 17 septembre 1914, trappa le toit de sa sauterie supérieurement de Reims, était à droite au-dessus de l'abside...

Albert Londres.

Quand, après l'ouverture d'une information judiciaire, datant du 25 juillet 1917, il fut appelé devant le juge d'instruction, il ne prétendit plus qu'il avait été réaliste la part des actionnaires français.

La seconde version de Duval

Il reconnaît que l'argent venait du banquier de Mannheim. Mais il insiste sur la date du versement. On en connaît l'importance.

Marx avait donné les 500.000 francs avant les hostilités.

Dans les premiers mois de l'année 1914, pour expliquer les raisons qui avaient déterminé la remise entre ses mains d'une somme de 500.000 francs, Duval prétendit que, d'une part, elle représentait sa commission pour le rôle qu'il avait joué dans l'administration de la San-Stefano et que, d'autre part, Marx avait voulu récompenser les services qu'il lui avait rendus lors de son séjour à Constantinople, en lui procurant des participations dans les entreprises d'emprunts ottomans, et en empêchant la constitution d'une société rivale appelée à concurrencer celle de la San-Stefano. Une fois en possession de l'argent, il avait prêté 150.000 fr. pour les opérations de la San-Stefano, et avait mis, dans ce journal, une somme d'environ 200.000 francs.

Le reste des 345.000 francs était justement représenté par le chèque saisi, le 15 mai, à Bellegarde, et restitué à Duval le 27.

Une troisième version

Dans un nouvel interrogatoire en date du 10 avril 1917, l'inculpé fut invité à fournir, enfin, un motif plausible de la remise d'une pareille somme.

— Il déclara alors que l'affaire de San-Stefano était devenue pour Marx une véritable obsession, qu'elle le rendait jaloux aux yeux de ses amis et de ses associés et qu'il était pour le remerciement de prendre l'affaire en mains qu'il lui avait versé une somme aussi considérable. Mon motif, aux yeux de Marx, n'était dit, à été de le débarrasser de la San-Stefano.

Mais l'accusation estime que cette troisième version, pas plus que les précédentes, ne supporte l'examen.

D'ailleurs, Duval n'était pas seul chargé de la liquidation. Un notaire et un avocat, de Genève, en partageaient la charge avec lui. La rétribution, à eux, était de... 2.000 francs !

Mais, au surplus, pourquoi toutes ces contradictions, toutes ces versions sur les causes d'une pareille libéralité ?

Si elle a été consentie antérieurement aux hostilités, peu importe que ce soit à titre gracieux. Duval n'a point à chercher tant d'explications. Il était libre de recevoir 500.000 francs d'un banquier allemand, sans avoir à en rendre compte à la justice !

A quelle date a eu lieu le versement ?

Ne se contredit-il point par de graves raisons ?

S'il a dit vrai, si l'argent a été touché dans les premiers mois de 1914, si le dépôt qu'il prétend avoir fait à Genève, l'a été le 29 juin, encore une fois, il n'a rien à se reprocher. Il ne tombe pas sous l'application de la loi du 4 avril 1915.

Mais la date du dépôt est-elle exacte ? Duval, depuis la saisie du chèque, a pu prévoir une instruction, une demande de perquisition, une enquête, et une défense à préparer. Justement, on ouvre son coffre-fort à Paris, trois mois après l'incident de Bellegarde. Il y a laissé ce qui pouvait établir son innocence. Et on trouve un reçu ainsi libellé : « Reçu de M. Duval, en dépôt, à vue, non productive d'intérêts, la somme de 345.000 francs. Genève le 29 juin 1914 ; signé : Emile Amherd. »

Mais qui veut trop prouver... Voilà, dit l'accusation, un certificat de complaisance : car...

— C'est en 1915, le 12 mai que, pour la première fois, Duval est descendu à l'hôtel International, et Mme Amherd déclare qu'elle a connu Duval, et qu'elle n'est pas cliente, c'est-à-dire qu'elle ne le connaissait pas avant son premier séjour à l'hôtel, en mai 1915.

Ce n'était donc point l'« amie » dont l'administrateur du Bonnet rouge avait parlé devant le commissaire militaire, à la frontière, le 15 mai 1917, l'amie dont il avait l'intention d'acquiescer l'établissement.

Pour l'accusation, il n'y a pas le moindre doute. Le versement de 500.000 francs a eu lieu à une date qui ne saurait se placer antérieurement à celle du mois de juin 1915. D'où l'inculpation de commerce avec l'ennemi à l'égard de Duval, et de complicité de ce délit contre ceux qui ont aidé le client de M. Magnan dans ces manœuvres.

Le crime d'intelligences avec l'ennemi

Si nous nous étendons aussi longuement sur le cas de Duval, en suivant, d'ailleurs, pas à pas l'accusation, c'est que c'est en réalité tout le procès — en principe.

Si l'auteur principal, comme on dit au Palais, est innocent, ses complices le sont. Si un délit est remis en sa charge, les complices, reconnus tels, sont punis en conséquence. Et s'il s'agit d'un crime... Mais je l'ai déjà dit. Seulement, il est bon dans un procès, qui sera aussi long, d'indiquer dès le début, quelle sera la partie la plus importante des débats.

C'est celle du rapport, celle de l'accusation, qui a trait aux manœuvres criminelles, à l'emploi de l'argent.

Duval avait touché plus de 500.000 francs.

Il n'en dit rien jusqu'au moment — c'était en octobre 1917 — où on lui demanda son consentement pour effectuer des recherches dans les banques suisses, afin de trouver la trace des recouvrements de fonds le concernant.

— Il comprit qu'il ne pouvait garder plus longtemps le silence sur les spéculations que ses recherches allaient permettre de constater, et le 11 octobre, il faisait au rapporteur des révélations suivantes : « J'ai fait rapporter en plusieurs fois, par mon ami Vercasson, une somme de 312.600 francs de titres suisses que j'avais confiés Marx, au mois de septembre 1916, en vue d'une opération concernant la reconstitution de la San-Stefano. Il ajoutait que, cette somme, il l'avait, en l'absence de tout témoin, restituée à Marx, lors de son dernier voyage en Suisse, au mois de mai 1917. »

Ainsi, Marx qui venait de donner 500.000 francs à Duval, tellement était grande sa joie d'être débarrassé de la San-Stefano, en donnait maintenant plus de 300.000 pour en entendre de nouveau parler !

Et Duval avait conservé cette somme, pendant trois mois, sans en faire usage, et il était allé la rendre finalement à Marx, en mai 1917, au cours de ce voyage qui se termina par l'incident de Bellegarde, et la saisie momentanée des 150.837 fr. 70 que rapportait l'administrateur du Bonnet rouge !

Mais, il y avait chose. Duval avait reçu plus qu'il n'avait à cette quatrième version. Il comprit qu'il devait aller au devant du résultat des recherches qui se continuaient.

— Il signala alors au rapporteur une nouvelle opération qui aurait consisté, dans le courant de l'année 1916, à aller faire le change en Suisse, par l'intermédiaire de Marx, de 155.000 francs de billets belges pour le compte d'un ami de Duval.



VERCASSON (l'un des prévenus libérés)

D'un ami de Duval, secrétaire du Bonnet rouge, il ne donne pas le nom de cet ami, et d'autre part, Dolle est décédé avant l'ouverture de l'information.

De tout ceci résulte la preuve que, pour la guerre, et postérieurement au mois de juin 1915, une somme d'au moins un million est allée des mains du banquier allemand Marx en celles de Duval.

Les chèques, dont l'existence a été établie à la suite des investigations pratiquées tant dans les banques suisses que dans les banques françaises, correspondent exactement à la somme de 998.717 fr. 80. Sur cette somme, Duval a fait rentrer lui-même en France 527.979 fr. 80, et Vercasson (aujourd'hui poursuivi) a fait rentrer, pour le compte de Duval, 470.738 francs.

Toutes ces sommes, de l'aveu de Duval, proviennent de la caisse de Marx.

Les mouvements de fonds ainsi échangés avec un sujet allemand, depuis le début des hostilités, constituent bien les opérations illicites de commerce avec l'ennemi, prévues par la loi du 4 avril 1915.

Mais il n'y a pas qu'un délit, dit-il...

— Il importe de préciser le caractère criminel dérivant du but dans lequel les fonds ont été versés, et qui n'est autre que le but de propagande destinée à favoriser les vues de l'ennemi en ce qui concerne une paix rapprochée.

Un mot d'abord du bailleur de fonds.

Le banquier Marx :

son nom dans les papiers de M. Caillaux

Après avoir fait toutes les recherches concernant les mouvements d'argent, le magistrat fit prendre des renseignements sur le Marx en question.

— Selon une note du service des renseignements au ministère de la Guerre, en date du 31 août 1917, « Marx, le banquier de Mannheim, dont la banque s'occupait avant la guerre de la négociation de valeurs non cotées, se trouve actuellement établi à Berne. Ses fonctions consistent à faire les opérations d'argent dans lesquelles la légation d'Allemagne ne veut pas que sa main apparaisse, c'est-à-dire les paiements des subventions et subsides aux agents ».

Son nom et ses initiales, avec l'indication d'une adresse à Berne, chez le professeur Herberts, furent d'autre part sur un papier, trouvé dans le coffre-fort de M. Caillaux, à Florence, — joint à la note suivante : « M. Lipscher, comme intermédiaire, ne paraît pas désirable. Je me mets à votre disposition, et suis autorisé à établir les rapports que vous desirerez. »

Les services rendus par Duval

Des relations entretenues pendant la guerre avec un tel personnage et suivies de la remise de sommes d'argent aussi importantes que celles trouvées en la possession de Duval sont par elles-mêmes —

aux yeux de l'accusation — singulièrement suspectes au point de vue national :

— Elles le deviennent encore davantage, quand on apprend que Duval ne s'est pas seulement rencontré avec Marx, mais qu'il a eu, en sa compagnie, des entretiens avec le prince Lénine et un ministre plénipotentiaire allemand, entretiens à la suite desquels il a rédigé trois mémoires, dont des exemplaires ont été remis par lui, dans le courant de l'été 1915, à M. Dausset, qui les a remis à son tour, à d'autres officiers, dont son cousin, le capitaine M. Dumas, chef du service des renseignements généraux à la préfecture de police.

De ces trois mémoires, on peut dire, sans la moindre exagération, qu'ils constituent le document le mieux fait, le plus habile et le plus impressionnant qu'on ait jamais écrit à l'appui de la thèse de l'Allemagne invincible.

Voilà, soutiendra l'accusation, les véritables services rendus par Duval à Marx, et à ceux dont il était le représentant. Il y a aussi l'argent qu'il a versé au Bonnet rouge. Il avoue 200.000 francs.

— Mais la comptabilité du journal, assez rudimentaire, n'admettait comme infirmement vraisemblable que, sous la rubrique « administration », d'autres sommes importantes ont été versées par Duval dans la caisse de ce journal.

On peut donc conclure, sans hésiter, — c'est l'accusation qui parle, — qu'avec l'argent de Marx, Duval a subventionné le journal d'Almeryda pour déterminer définitivement la campagne de cette feuille dans le sens des intérêts allemands.

D'où le crime d'intelligences, « ajouté au délit de « commerce » avec l'ennemi... »

Le « Bonnet rouge »

Il est certain qu'après l'entrée de Duval au Bonnet rouge, et la remise au journal d'une partie des fonds de Marx, la campagne germanophile de cette feuille s'accroît.

Elle avait été fondée en 1913 dans le but de prêcher le rapprochement franco-allemand.

— Son rédacteur en chef, dit le rapport, était Vico, dit Almeryda, condamné en 1900 par le tribunal de la Seine à 3 mois de prison pour vol ; en 1901, par le même tribunal, à un an de prison pour fabrication d'explosifs ; en 1903, par la cour d'assises de la Seine, à 3 ans de prison pour provocation au meurtre et à la désobéissance ; en 1907, par le tribunal de la Seine, à six semaines de prison pour outrages et rébellion ; en 1908, par la cour d'assises de la Seine, à un an de prison pour injures à l'armée ; en 1914, par la cour de Paris, à 15 jours de prison, pour coups et blessures.

D'hebdomadaire, le Bonnet rouge ne tarda pas à devenir journal quotidien du soir.

— Lors d'une affaire retentissante, il prit violemment et les journaux et les journaux de la suite des investigations pratiquées tant dans les banques suisses que dans les banques françaises, correspondent exactement à la somme de 998.717 fr. 80. Sur cette somme, Duval a fait rentrer lui-même en France 527.979 fr. 80, et Vercasson (aujourd'hui poursuivi) a fait rentrer, pour le compte de Duval, 470.738 francs.

Toutes ces sommes, de l'aveu de Duval, proviennent de la caisse de Marx.

Les mouvements de fonds ainsi échangés avec un sujet allemand, depuis le début des hostilités, constituent bien les opérations illicites de commerce avec l'ennemi, prévues par la loi du 4 avril 1915.

Mais il n'y a pas qu'un délit, dit-il...

— Il importe de préciser le caractère criminel dérivant du but dans lequel les fonds ont été versés, et qui n'est autre que le but de propagande destinée à favoriser les vues de l'ennemi en ce qui concerne une paix rapprochée.

Un mot d'abord du bailleur de fonds.

— Selon une note du service des renseignements au ministère de la Guerre, en date du 31 août 1917, « Marx, le banquier de Mannheim, dont la banque s'occupait avant la guerre de la négociation de valeurs non cotées, se trouve actuellement établi à Berne. Ses fonctions consistent à faire les opérations d'argent dans lesquelles la légation d'Allemagne ne veut pas que sa main apparaisse, c'est-à-dire les paiements des subventions et subsides aux agents ».

Son nom et ses initiales, avec l'indication d'une adresse à Berne, chez le professeur Herberts, furent d'autre part sur un papier, trouvé dans le coffre-fort de M. Caillaux, à Florence, — joint à la note suivante : « M. Lipscher, comme intermédiaire, ne paraît pas désirable. Je me mets à votre disposition, et suis autorisé à établir les rapports que vous desirerez. »

Si nous nous étendons aussi longuement sur le cas de Duval, en suivant, d'ailleurs, pas à pas l'accusation, c'est que c'est en réalité tout le procès — en principe.

Si l'auteur principal, comme on dit au Palais, est innocent, ses complices le sont. Si un délit est remis en sa charge, les complices, reconnus tels, sont punis en conséquence. Et s'il s'agit d'un crime... Mais je l'ai déjà dit. Seulement, il est bon dans un procès, qui sera aussi long, d'indiquer dès le début, quelle sera la partie la plus importante des débats.

C'est celle du rapport, celle de l'accusation, qui a trait aux manœuvres criminelles, à l'emploi de l'argent.

Duval avait touché plus de 500.000 francs.

attention l'énoncé des charges que je viens de rapporter : c'est Duval.

La tête baissée, presque dissimulée derrière le chapeau de feutre gris qu'il a placé sur le rebord de la balustrade, il écoute, sans un geste, sans la moindre manifestation.

Je ne vois, le plus souvent, que son crâne un peu dénudé, encadré de cheveux très noirs, faisant ressortir la blancheur d'un front large, et d'une figure fine, tout à fait jeune, barrée d'une légère cicatrice blanche. Des temps en temps, son regard furtif va vers le banc de la défense.

Derrière lui, Marion, Golsky, Landau, à côté de lui, Jouca — sont plus préoccupés de chercher un visage ami, du côté du public debout.

Au banc, placé devant celui de la défense, Vercasson et M. Leymarie sont toute attention.

L'interrogatoire de Duval

Cette rapide physionomie de cette partie de l'audience une fois donnée, arrivons aux explications dernières du client de M. Magnan.

Son délit est facile. Sa défense aussi, trop même quelconque.

Mais l'interrogatoire n'a fait, en somme, que commencer : c'est une simple caracole, et s'en est suivi à l'affaire commerciale, qu'on n'a point d'ailleurs vidée. On y reviendra aujourd'hui, et le client de M. Magnan aura à s'expliquer sur le chef d'inculpation d'intelligences avec l'ennemi.

Il a, hier, amalgamé ses trois ou quatre versions de l'information.

Avec un flux de paroles inimaginable, il a, pendant deux heures, causé finance, « égratigné » des gens de la San-Stefano qui avaient voulu « le blesser mortellement », exposé les mille services qu'il avait rendus aux intérêts français dans cette affaire, et à Marx aussi qu'il avait voulu amener à nous.

— Il a cru servir « notre cause » sans tomber sous l'application de la loi du 5 avril 1915 visant les opérations commerciales avec l'ennemi. S'il s'est trompé, c'est de bon sens, car, en 1915, M. Lescou, procureur de la République, lui, un instant, en août 1917, pense comme lui, qu'il n'y avait pas délit.

— Il a touché 500.000 francs en juin 1914, il l'assure :

— Mais n'est-ce pas tout naturel quand on a sauvé l'honneur d'un banquier tel que Marx, quand on a sauvé ses capitaux, quand on a...

Personne n'est là pour le contredire, ni les porteurs de titres, ni les administrateurs, ni le banquier de Mannheim.

Il avait été même un instant question de lui pour entrer dans le conseil d'administration de la San-Stefano. Mais, modestement, il s'était effacé devant le prince d'Isenburg.

Comment cet homme n'a-t-il pas été aussi loquace devant le capitaine rapporteur ? Comment a-t-il été aussi bref lors de l'incident de Bellegarde ? Comment a-t-il si souvent varié ?

Il va au devant de la question :

— Varier ? Jamais je n'ai varié. La vérité c'est qu'on n'a jamais bien traduit ma pensée. Des témoins ont compris ceci, d'autres cela. Je n'ai pas pu, moi, les témoins qui comprennent, l'aimer mieux ceux qui entendent...

On lui objecte que le reçu, le fameux reçu trouvé dans son coffre-fort, est daté de juin 1914, alors que la signature Mme Amherd l'a vu pour la première fois en mai 1915.

Il réplique que la propriétaire de l'hôtel se trompe, qu'elle tenait mal ses livres, quand elle les tenait...

Comment lui confie-t-il son argent, à leur première rencontre ? C'est bien simple — selon lui.

Il ne voulait pas d'abord qu'on sût — même sa femme à lui — qu'il avait touché un demi-million. Il aurait pu, c'est vrai, confier l'argent à M. Poncet, notaire à Genève, colliquateur, avec lui, de la San-Stefano.

— Mais M. Poncet est un petit notaire...

Il faut l'avoir entendu lancer ce « petit notaire » pour se faire une idée de son aplomb, de son assurance.

Non ! Il aimait mieux Mme Amherd ! Une banque ? Mais que de formalités, s'il était mort subitement ! Ce qui peut lui arriver, car il a une phobie. Que de formalités pour Marx Duval, pour obtenir d'une banque la restitution de l'argent ! Tandis qu'avec l'hôtelier !

Cependant, il n'a jamais soufflé un mot de ce demi-million à Mme Duval. Pourquoi ?

— C'est une modestie, comme moi, et elle a en outre souci de sa santé. Elle m'aurait fait retirer tout de suite des affaires. Et je ne le voulais pas. Je tenais à remettre sur pied la San-Stefano, une fois les hostilités terminées et à montrer ce dont j'étais capable.

On comprend, quand on entend parler le client de M. Magnan, le portrait qu'en a fait le capitaine Bouchardon :

— Tout est mystère dans cet homme, d'une culture générale profondément développée ; il a une femme à peu près complètement illettrée, possédant avec une intelligence supérieure un réel talent de plume et n'ayant jamais pu s'élever au-dessus de la médiocrité des emplois les plus subalternes. Avec cela, d'allures cauteuses, dissimulant à la fois ses rancunes et sa force. Il s'est point lui-même le jour où il a dit à Mme Lewis, la dactylographe de son ami Marion :

« Autrement j'étais un homme très franc, mais maintenant je suis devenu d'une hypocrisie monstrueuse. »

Aujourd'hui, nous l'entendons s'expliquer sur l'affaire d'intelligences avec l'ennemi. Il faudra serrer la question de plus près...

H. M.

COMMENT LA VIANDE sera-t-elle répartie ?

La hausse ou la baisse peuvent en dépendre

Marché stationnaire dans l'ensemble, hier, à la Villette. Bien que le nombre des bovins ait été le même que lundi 22 avril, le prix a monté d'environ 6 centimes par kilo. Petite hausse, mais hausse que rien ne justifie.

Par contre les veaux — 1.440 — étant plus nombreux de 400 environ qu'il y a huit jours, le prix en a baissé d'environ 0 fr. 50 par kilo.

M. Duranton, commissaire de police à la Villette, est rentré de ses enquêtes en province. De nouveaux cas de spéculation lui auraient été signalés — car la spéculation continue.

M. Soulié, vice-président du syndicat général de la boucherie, vient d'écrire à M. Boret, ministre du Ravitaillement, pour lui demander une audience au cours de laquelle il se propose d'obtenir quelques décisions sur l'application des jours sans viande. Voici quels sont les points principaux sur quoi le syndicat désire être éclairé :

L'article 7 du décret sur la restriction de la viande stipule que les abatages seront réduits d'un tiers par rapport aux chiffres totaux du mois de mars écoulé. A Paris, où la population a fortement diminué, la réduction n'en sera pas une. Mais dans les principales villes de province ?

Mais, cette question à part, il y a un problème de répartition qui est très grave. En effet, la réduction de la viande sera-t-elle effectuée auprès de chaque commissionnaire ? Et ceux-ci répartiront-ils les bêtes entre les bouchers en gros, en réduisant proportionnellement à leurs achats de mars 1918 ? A leur tour, les bouchers en gros vendront-ils aux détaillants — à tous les détaillants — en réduisant à chacun leur part ?

Si cela était — et alors quels moyens seraient employés ? — cela serait parfait. Mais si cela n'est pas, si cette organisation n'est pas réalisée — et c'est certainement le cas — comment s'effectueraient les achats ?

Les bouchers en gros se désolent-ils les bêtes du marché à coup de sténographe, chacun voulant en avoir le plus grand nombre ? Ce sera alors la hausse, la hausse sans limite.

A leur tour, les 4.000 bouchers de la région parisienne devront-ils donner l'assaut aux échaudoirs transformés en salles de ventes aux enchères ?

La question est des plus sérieuses. D'elle dépendent l'approvisionnement, l'assainissement des cours de la viande, c'est-à-dire, pratiquement, de nouvelles hausses ou une baisse réelle. Il importe qu'une solution soit donnée au plus tôt, si l'on ne veut pas que mal vole sur les prix plus scandaleux encore qu'avril.

Aurons-nous du poisson en remplacement de la viande ?

Aurons-nous du poisson ? C'est ce que nous sommes allés demander au sous-secrétaire de la Marine marchande où une personnalité des plus autorisées a bien voulu nous faire les très intéressantes déclarations suivantes :

— Il faut d'abord poser en principe que c'est surtout depuis le mois de février, c'est-à-dire depuis que M. Bouisson a pris en main la question de la pêche, que celle-ci a commencé à recevoir des solutions efficaces.

D'abord la question de la construction des bateaux de pêche et des transports, on s'en occupe activement.

D'autre part, un décret paraîtra dans 3 ou 4 jours à l'Official, qui règle pour les bateaux de pêche la question des dommages de guerre et la procédure de l'évaluation de ces dommages.

Au point de vue du personnel, nous avons obtenu la mise en suris des hommes de 45 ans. Cette limite sera encore élevée. Nous allons d'autre part, par le décret de navigation de 1918, dans un sens qui permettra d'armer avec plus du quart de l'équipage composé d'étrangers. Nous favoriserons ainsi les thonniers tunisiens et les bateaux pêcheurs mauritaniens.

En ce qui concerne les installations, nous allons nous efforcer de faire venir de Terre-Neuve du poisson congelé.

Enfin, il a été constitué un comité technique et commercial de la pêche maritime, dont la première séance a eu lieu vendredi.

La moindre originalité de ce comité n'a pas été de mettre en présence les producteurs et les consommateurs. Ceux-ci, représentés par MM. Poisson et Wasseige, sont prêts à accepter toutes les quantités qui leur seront expédiées, à condition que soit construite une usine qui traitera pour l'industrie et l'agriculture le poisson qui n'aura pu être écoulé dans le public. Ce ne sera d'ailleurs que dans un an que cette usine pourra entrer en fonctionnement.

Pour cette année, nous comptons beaucoup sur la sardine. La commission de répartition et de consommation des approvisionnements nécessaires à la pêche côtière, instituée en mars dernier et composée de conseillers d'Etat et de maîtres-pêcheurs, a émis jeudi le vœu que soit réquisitionnée toute la roque existante. Ainsi seront évitées les trafics illicites sur cet appât si considérable dans la pêche à la sardine.

Mais de toutes façons, conclut notre interlocuteur, ce ne sera que d'ici quelque temps que nos efforts obtiendront un plein résultat et que nous pourrions donner en grande quantité au public un aliment nourrissant susceptible de remplacer utilement la viande.

H. M.

LE PREMIER "SALON" depuis la guerre s'ouvre aujourd'hui

Enfin, le Salon renaît, après quatre ans d'interruption, Salon unique, qui groupera, comme nous l'avions annoncé, les deux sociétés jadis rivales, les Artistes français et la Nationale des Beaux-Arts.

Jusqu'au 30 juin, au Petit-Palais des Champs-Élysées, durera cette exposition dont les entrées vont enrichir les œuvres de guerre des deux sociétés.

Hier matin, le Président de la République, reçu par M. Lafferre, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par MM. Roll et Flameng, présidents de la Nationale et des Artistes français, a lentement parcouru les salles, en distribuant des compliments aux artistes ; et aujourd'hui ce sera le grand vernissage. Mais on ne verra pas les fameux vernissages d'avant-guerre ?

Une « rétrospective » glorieuse se mêle ici aux travaux des vivants. Des artistes, morts pour la France comme Pierre Courdault, Jacques Lederer, Louis-Justin Tripet, André-Henri Patriarche, Maxime Echiard, Eugène Feuillade, sont représentés par des œuvres qui souvent disent leur goût pour la vie... ou leur goût pour la lumière comme dans l'Esquisse pour le plafond du théâtre de Rennes, par Jean-Julien Lemordant, aveugle héroïque !

Si ce n'était l'abondance des sujets guerriers, il semblerait que rien n'a changé — hélas ! — depuis les salons de 1914. Il n'y a pas ici d'art imprévu. C'est la même production. Elle est seulement moins abondante : on peut l'estimer, je crois sans grosse erreur, au cinquième de ce que nous offraient annuellement les Artistes français et la Nationale. Et cette sélection, qui soulage l'esprit et les yeux, serait heureuse si le jugement artistique seul y avait présidé.

Telle qu'elle est nous l'étudierons avec le souci d'y découvrir le mérite qui çà et là se cache ou l'effort qui s'épanouit.

Louis Paillard.

Les mensonges du comte Czernin

S'appuyant sur un article du règlement de la Chambre qui dit que tout député pourra avoir connaissance de tous projets, de tous dossiers remis par le gouvernement à une commission, M. Forquet, député de la Marine, avait adressé à M. Franklin-Bouillon, président de la commission des affaires extérieures, une lettre pour lui demander communication des documents transmis par M. Clemenceau et relatifs aux mensonges du comte Czernin.

M. Forquet, qui avait même, dit-on, l'intention de porter la question à la tribune, a renoncé à le faire, la commission des affaires extérieures ayant été saisie de toutes les pièces du dossier.

PROPOS D'ACTUALITE

Les enfants dans la rue

Le Petit Journal signalait, ces jours derniers, les mesures prises au Mans et à Toulon pour empêcher le vagabondage des enfants. Mesures excellentes et qui devraient s'appliquer dans toute la France et à Paris en particulier.

Car le vagabondage de l'enfance, c'est la grande, presque l'unique cause de ce formidable accroissement de la criminalité juvénile que l'on ne cesse de déplorer depuis quelques années, sans, d'ailleurs, faire le moindre effort pour y porter remède.

Sait-on que, chaque année, le dépôt de la préfecture reçoit plus de 30.000 enfants des deux sexes... Il y a un demi-siècle il n'en recevait guère plus de 15.000. Cette progression explique tout naturellement l'augmentation du nombre des jeunes criminels.

Nous avons cependant des ordonnances de police qui défendent aux parents, sous peine d'amende, et même, à la récidive, sous peine de un à trois jours de prison, de laisser courir leurs enfants à l'abandon sur la voie publique. Mais on ne les applique pas.

Par contre, nous avons une loi, qu'on applique, hélas !, une déplorable loi de mars 1900, qui a décrété que, dans tous les établissements où il y a des apprentis, les ouvriers adultes ne pourront travailler plus de dix heures par jour. Cette loi a causé la mort de l'apprentissage, car la grande majorité des industriels, pour éviter les ennuis que leur causait son application, ont purement et simplement supprimé les apprentis dans leurs usines.

De sorte que les enfants, qui étaient jadis admis dans les ateliers, et qui y travaillaient souvent même sous l'œil de leurs parents, content, depuis lors, les rues ; et, au lieu du métier honorable qu'on leur eût enseign

CONSEILS PRATIQUES

cherche autant que possible à dégager nos chères lectrices devenues des es, la pensée personnelle des entraves qu'elles ont trop souvent perçues.

... la preuve d'une timidité vraiment
... en face des routines, des prés-
... de la mode... Combien
... le discernement de chacun

en secouant les entraves que maintiennent seules les idées toutes faites reçues, aptées sans qu'on prenne la peine de les examiner, de les discuter. Voici un exemple :

la femme jeune, ayant des soucis réels
amille et de position, termine les confi-
sérieuses dont elle m'honore afin
tenir un conseil, par ce véritable en-
illage : « J'ai un chapeau tout neuf,
é de côté pendant deux ans pour cause

deuil... Les fleurs, la garniture (elle ne le détail de celle-ci) absolument fraîches, pourront-elles encore servir ?... Sont-elles encore de mode ? »

Et, mode, mes gentilles amies, est une chose qu'il faut connaître et soutenir dans

mité du possible parce que son changement « rajeunit » et par sa diversité révèle le charme de toute personne qui s'adonne dans la mesure raisonnable. En plus, elle contribue à soutenir l'industrie française, ce qui constitue un

mais la mode, dans ses caprices, ne s'im-
pose en aucune façon à la femme sérieuse

... le budget exige l'économie ; la mode plus ne saurait influencer le goût d'une intelligence cultivée la mode n'est pas pour la personne jeune ou la qui applique des connaissances ardues au choix de ses vêtements et des

ts à son usage. On ne doit s'habiller d'après la physionomie, la tournure, l'impudence que l'on a, de plus la sobriété de l'ornement assure l'harmonie des sens. Ainsi la lectrice dont je viens de parler fera bien d'employer la modicité sou-

de tout « chargerait » trop son chapeau
veau. Voilà comment elle peut concilier
mode et la sagesse. **Cousine Jeanno.**

NORA : La « Poudre Capillus » recolora à et sur-le-champ les cheveux gris. Donner de la nuance. Parfumerie Ninon, 31, rue Quatre-Septembre

NÉCROLOGIE

Il rappelle que les chèques de Mme Martin, mère de M. Edouard Martin, l'industriel bien connu, auront lieu aujourd'hui mardi 30 courant, à midi, à l'église Saint-Ferdinand des Ternes, où l'on se

BOURSE UNIFIEE - BULGARE
 du 1^{er} au 5 Mai. Achat comptant des Coupons
 CREDIT BELGE-FRANCAIS, 50, Rue N.-D. des Victoires, Paris.

NTES du PETIT JOURNAL
 . La permission
 du brigadier Poum

- Ohé ! vieux, tu parles si ça va être bonne vie, dit le brigadier Poum en pant sur les genoux du soldat du Lan-
 - L'air qui dans le monde, lui faisait son

— Sûr que ça va être la bonne vie, conclut-il, dix jours de perm! vieux; dix jours à tirer auprès de la bourgeoise et du chéreron, dans une petite rue de Paris où n'est quasiment aucun calme, qu'il Dec-

Oui, répondit le Britannique très

- Bon, alors tu vas passer avec moi rue de la Jugette et puisque tu m'as donné la clé de ta marmelade, la bourgeoise te goûter d'un petit Vouvray qui casse la tête à un sonneur : ça colle ?

- Oui.
- Bon. Eh bien, mon vieux Johnny, dis-moi où c'est que tu vas, toi, passer ta pension ?
- A Nioullé, tout près Paris.

- Hein!... Ecris-moi donc ça sur un
de papier... Bon, je m'en doutais, c'est
illicite que ça se prononce chez nous; dis
un peu avec moi, *Neuil...* comme un
quoi, tu comprends, et v. comme un i.

... c'est pourtant simple et facile à marcher la langue française; enfin, ça dra, mon pot'! tout le monde peut pas Français!... Neuilly, c'est aussi un sec-calmé, ça...

...httt... Brroum... chttt... chttt...
le train militaire qui arrive à la gare
Nord. Les deux permissionnaires alliés
endent.
e brigadier Poum a pour son ami des

enances de mère; ravi de la surprise
va faire tout à l'heure à sa bourgeoise
il lui écarterait les cailloux de ses pas
jugeait cela utile pour amener plus tôt
ure de la présentation.

- Vous pressez pas tant, les permis-
naires, dit-il sans prévenance, le sec-

- Qu'est-ce que tu dis, toi, le gros père ?
- Ando le brigadier Poum, irrespectueux.
- Je dis que le « réveille-matin » crache

obus depuis huit heures, les enfants, et s'éclatent, les rosses!

oum ne répond pas. il empoigne le bras on ami et l'entraîne rapidement dehors.

employé a dit vrai. Dans l'air calme de

- Ça fait plus de bruit que de mal, dit l'arçon de recettes souriant au brigadier

Pourrait bien être chez lui; il n'a même pas le temps à Johnny de fumer une pipe.

On est dans le secteur, en effet; c'est
près qu'avec une régularité d'horloge
obus éclatent. Heureusement la rue de
laquette est maintenant à deux pas, dis-

Agerto est maintenant à deux pas; des
va avoir tourné le coin du boulevard
nieux, le brigadier Poum va voir les fe-
es de son cinquième; et il les voit, en

effet; elles sont fermées, bien closes et les stores sont baissés.

— Avec ce temps! murmure Poup, si c'est pas malin...

Il n'en dit pas davantage, une détonation effroyable retentit. Le cinquième, le pauvre petit cinquième aux fenêtres fermées vient de voler en éclats; les pierres, les plâtres retombent en grêle dans la rue; le brigadier Poup s'élance suivi de son ami. Ils fendent la foule, Poup souffle haletant; il bouscule, il frappe, il cogne. Le voilà près de la maison, il secoue la concierge qui sanglote sur le trottoir; elle lève la tête, elle le reconnaît, elle parle.

Monsieur Poup, mon pauvre monsieur Poup, quel malheur! ou plutôt non... quelle chance, votre femme et le petit sont partis à Villeneuve-Saint-Georges, hier matin; sûr que je vais partir aussi.

Mais le brigadier Poup en sait assez; il secoue par les épaules son vieux Johnny, qui l'interroge d'un regard navré.

— Vieux, lui crie-t-il, vieux; t'en fais pas; elle n'est pas là, la bourgeoisie, ni le moucheron... seulement, dame! le Vou-vray?

Mais le brave soldat du Lancashire a saisi le brigadier par le bras, il fait demi-tour, et dit toujours calme:

— Ho... ne vous faites pas... venez avec moi à Nou... à Neu... à Nioullé, nous allons prendre le cocktail!

Montchanin.

BOURSE DE PARIS

DU LUNDI 29 AVRIL 1918

VALEURS	Cours	Cours	VALEURS	Cours	Cours
3 %	85 75	85 50	1000	436 50	
4 %	88 75	88 50	1000	477	
5 %	91 75	91 50	1000	1860	
6 %	94 75	94 50	1000	1411	
7 %	97 75	97 50	1000	230	
8 %	100 75	100 50	1000	108	
9 %	103 75	103 50	1000	548	
10 %	106 75	106 50	1000	375	
11 %	109 75	109 50	1000	496	
12 %	112 75	112 50	1000	508	
13 %	115 75	115 50	1000	508	
14 %	118 75	118 50	1000	508	
15 %	121 75	121 50	1000	508	
16 %	124 75	124 50	1000	508	
17 %	127 75	127 50	1000	508	
18 %	130 75	130 50	1000	508	
19 %	133 75	133 50	1000	508	
20 %	136 75	136 50	1000	508	
21 %	139 75	139 50	1000	508	
22 %	142 75	142 50	1000	508	
23 %	145 75	145 50	1000	508	
24 %	148 75	148 50	1000	508	
25 %	151 75	151 50	1000	508	
26 %	154 75	154 50	1000	508	
27 %	157 75	157 50	1000	508	
28 %	160 75	160 50	1000	508	
29 %	163 75	163 50	1000	508	
30 %	166 75	166 50	1000	508	
31 %	169 75	169 50	1000	508	
32 %	172 75	172 50	1000	508	
33 %	175 75	175 50	1000	508	
34 %	178 75	178 50	1000	508	
35 %	181 75	181 50	1000	508	
36 %	184 75	184 50	1000	508	
37 %	187 75	187 50	1000	508	
38 %	190 75	190 50	1000	508	
39 %	193 75	193 50	1000	508	
40 %	196 75	196 50	1000	508	
41 %	199 75	199 50	1000	508	
42 %	202 75	202 50	1000	508	
43 %	205 75	205 50	1000	508	
44 %	208 75	208 50	1000	508	
45 %	211 75	211 50	1000	508	
46 %	214 75	214 50	1000	508	
47 %	217 75	217 50	1000	508	
48 %	220 75	220 50	1000	508	
49 %	223 75	223 50	1000	508	
50 %	226 75	226 50	1000	508	
51 %	229 75	229 50	1000	508	
52 %	232 75	232 50	1000	508	
53 %	235 75	235 50	1000	508	
54 %	238 75	238 50	1000	508	
55 %	241 75	241 50	1000	508	
56 %	244 75	244 50	1000	508	
57 %	247 75	247 50	1000	508	
58 %	250 75	250 50	1000	508	
59 %	253 75	253 50	1000	508	
60 %	256 75	256 50	1000	508	
61 %	259 75	259 50	1000	508	
62 %	262 75	262 50	1000	508	
63 %	265 75	265 50	1000	508	
64 %	268 75	268 50	1000	508	
65 %	271 75	271 50	1000	508	
66 %	274 75	274 50	1000	508	
67 %	277 75	277 50	1000	508	
68 %	280 75	280 50	1000	508	
69 %	283 75	283 50	1000	508	
70 %	286 75	286 50	1000	508	
71 %	289 75	289 50	1000	508	
72 %	292 75	292 50	1000	508	
73 %	295 75	295 50	1000	508	
74 %	298 75	298 50	1000	508	
75 %	301 75	301 50	1000	508	
76 %	304 75	304 50	1000	508	
77 %	307 75	307 50	1000	508	
78 %	310 75	310 50	1000	508	
79 %	313 75	313 50	1000	508	
80 %	316 75	316 50	1000	508	
81 %	319 75	319 50	1000	508	
82 %	322 75	322 50	1000	508	
83 %	325 75	325 50	1000	508	
84 %	328 75	328 50	1000	508	
85 %	331 75	331 50	1000	508	
86 %	334 75	334 50	1000	508	
87 %	337 75	337 50	1000	508	
88 %	340 75	340 50	1000	508	
89 %	343 75	343 50	1000	508	
90 %	346 75	346 50	1000	508	
91 %	349 75	349 50	1000	508	
92 %	352 75	352 50	1000	508	
93 %	355 75	355 50	1000	508	
94 %	358 75	358 50	1000	508	
95 %	361 75	361 50	1000	508	
96 %	364 75	364 50	1000	508	
97 %	367 75	367 50	1000	508	
98 %	370 75	370 50	1000	508	
99 %	373 75	373 50	1000	508	
100 %	376 75	376 50	1000	508	

URODONAL

Gloire de la pharmacopée moderne

L'OPINION MEDICALE:
« J'ai employé pendant longtemps votre Urodonal dans plusieurs cas d'arthritisme, d'obésité, de goutte, ancienne et rebelle à tous les autres remèdes. Dans tous ces cas j'ai constaté une amélioration durable, les douleurs se calmèrent à la satisfaction des malades. »
Dr Cav. B. Picot, Trévis (Turin).

Rhumatismes
Goutte
Gravelle
Artério-Sclérose
Aigreurs

COMMUNICATIONS:
Académie de Médecine (19 nov. 1908).
Académie de Sciences (14 déc. 1908).

Toutes pharmacies et Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon, franco, 8 francs. Les trois flacons, franco, 23 fr. 25.

VAMIANINE

Dépuratif intense du sang.
Non toxique

Avarie, Tabes
et Maladies de la Peau

Etablissements Chatelain, 2, rue Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies.
Le flacon, franco, 11 francs.
Brochure sur demande

Affaiblis, Anémisés, Convalescents:
prenez du

Globéol

(Ophothérapie sanguine — Fer et manganèse colloïdaux.)

Remède énergique de haute efficacité en usage dans le monde entier.

Attestations médicales innombrables.
Effets très rapides.

Etablissements Chatelain, 2, rue Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies.
Le flacon, franco 7 fr. 20; les 3 flacons, 20 francs.

La santé avant tout !



Les préoccupations de la vie chère ne doivent pas faire oublier les exigences de l'hygiène. L'eau minérale est indispensable pour préserver et guérir de toutes les affections du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac et de l'intestin, ainsi que des manifestations de l'Arthritisme. Son action bienfaisante sur les organes a été souvent comparée à celle de l'huile sur les rouages d'une machine. Elle les nettoie, les maintient dans leur souplesse et leur force, en un mot leur conserve la santé. Les

Lithinés du Dr Gustin

permettent de préparer, instantanément, une eau minérale alcaline et lithinée, légèrement gazeuse, extrêmement rafraîchissante, très digestive, qui se mélange facilement au vin auquel elle donne un goût exquis. Cette eau remplace par son efficacité toutes les eaux minérales les plus réputées.

Prix de vente au public sans majoration possible: 1,75 la boîte de 12 paquets permettant de faire 12 litres d'eau minérale, ce qui met le prix du litre à moins de 15 centimes (T^m pharm.).

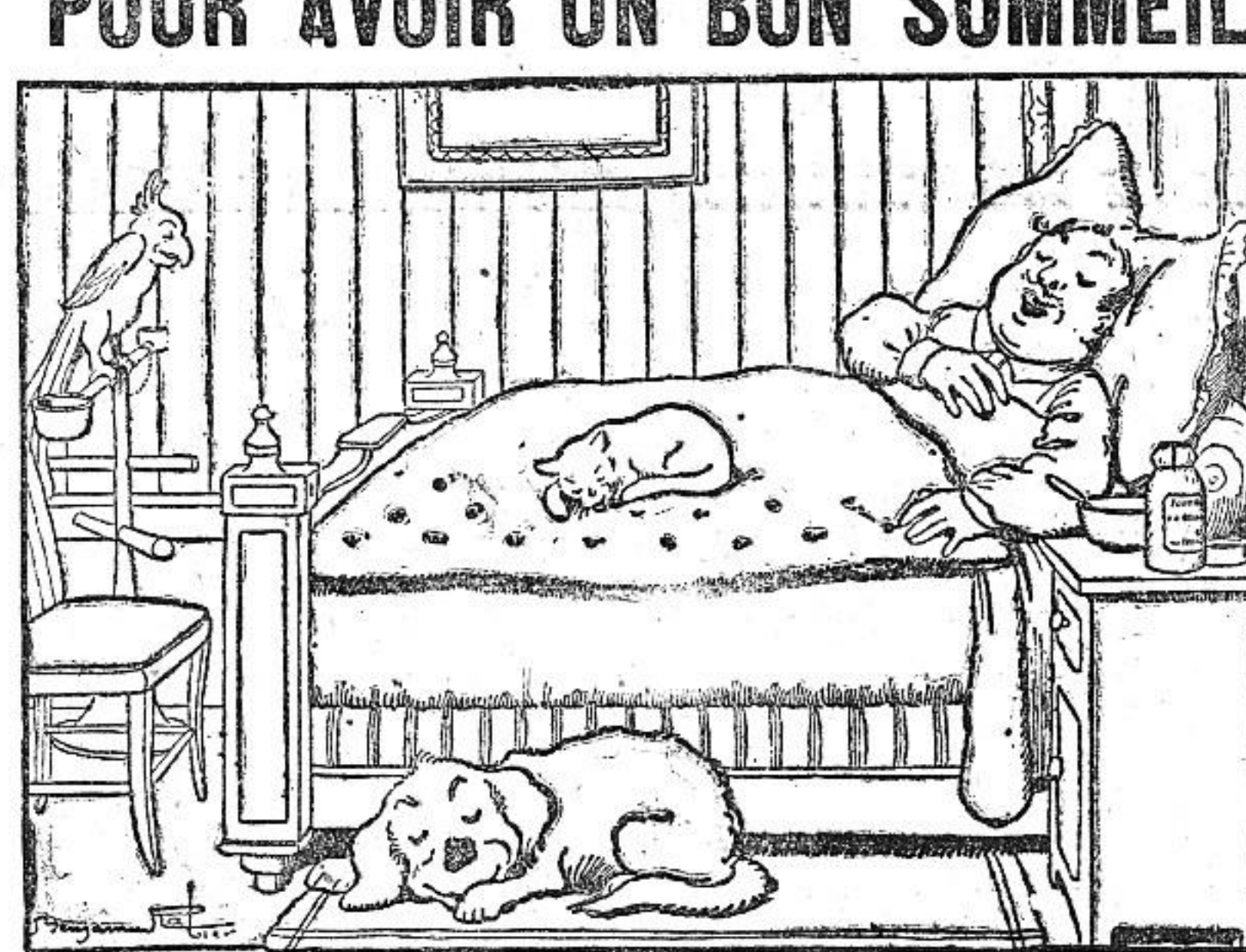
FUMEURS ! LE BLOC LOUIS

15 centimes le cahier
DEMANDEZ PARTOUT • Vente en Gros: E. PANDEVANT, 29, av. du Marché, Charanton (Seine)

NIEL R. CHATIN, 12, rue de Valenciennes, Paris

SAVOIR LE PLANT le total 28 fr. les 2 postaux, contre remboursement. SAVONNERIE PROVENCALE, MARSEILLE-SAINT-JUST.

POUR AVOIR UN BON SOMMEIL



Pourquoi cet homme dort-il si bien ?
— C'est que pour bien dormir, il faut avoir une bonne digestion.
— Pour avoir une bonne digestion, il faut prendre du CHARBON DE BELLOC. C'est ce qu'il faut. Faites comme lui.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre: 3 francs. Prix de la boîte de Pastilles Belloc: 2 francs. — Dépôt général: Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

Renseignements Commerciaux

MARCHE DE LA VILLETTE

	Entr. direct.	Entr. aux abatt.	Marché	Marché
Bœufs	1.680	129	131	155
Vaches	1.444	880	334	350
Taureaux	1.444	880	334	350
Moutons	3.018	595	692	...

Viande nette

	Viande nette	Extrem.	Poids livr.
Bœufs	4.84	7.75	78 44 01
Vaches	4.84	7.75	78 44 01
Taureaux	4.84	7.75	78 44 01
Moutons	4.84	7.75	78 44 01

Prix du flacon 4 fr. Ph^m Commercial de France (impôt compris) 25, Rue Drouot, PARIS

On se souvient des révélations faites par l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Gerard, depuis le jour où il a quitté Berlin, à la veille de l'entrée en guerre du gouvernement de M. Wilson. Il a connu, du côté allemand, bien des dessous à l'époque où le Kaiser essayait d'avoir avec lui l'amitié des Américains. On se mettrait en frais pour lui, jusqu'au jour où la droiture du Président Wilson, appuyée par les renseignements qu'il fournissait son ambassadeur, a amené peu à peu l'Amérique à la rupture avec les Empires de barbarie qui sont au centre de l'Europe.

La littérature d'aujourd'hui vient de publier une édition française des mémoires de l'ambassadeur Gerard. Pour l'ouvrage, présentons tout d'abord l'intérêt qu'il présente. C'est un document tout à fait récent. Il faut le lire pour savoir ce que pense réellement l'Allemagne et ce qu'elle est.

Déjà aux Instituts, Commandant Leroy, ancien élève de l'Ecole polytechnique, a été le premier à le publier. Les instructions ministérielles du 6 décembre 1917, du 7 novembre 1908, et le Guide pratique d'éducation physique de Joinville.

2^e partie. L'étude détaillée de toutes les matières des examens du programme: marche, éducation physique, éducation morale, hygiène, équitation, gymnastique, escrime, agents de liaison, appareil Morse, outillage, installation d'un camp, d'un bivouac, d'une tente individuelle, des cuisines de campagne, et aussi une intéressante et complète étude de topographie avec lecture de cartes et d'itinéraires sur 5 cartes d'état-major au 1/80000 jointes à l'ouvrage.

3^e partie. — Notions sommaires sur l'armée allemande.

Chez Charles Lavauzelle.

Aujourd'hui: Fédération des Tabacs, à 2 heures, à la Bourse du Travail.

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Le Gérant: E. DURAND

Imprimerie du Petit Journal (Volumard, imp.)

Aldine

Véritable Spécifique de la douleur

NEURALGIES, MIGRAINES, SCIATIQUE, LUMBAGO, RÉGLES DOULOUREUSES, RHUMATISMES, GOUTTE, GRIPPE, MAL DE MER, etc.

Si vous voulez ne plus souffrir, avez toujours chez vous un flacon d'Aldine. Ce médicament d'un goût agréable se prend pur dans un peu d'eau à la dose d'une cuillerée à soupe.

Prix du flacon 4 fr. Ph^m Commercial de France (impôt compris) 25, Rue Drouot, PARIS

On se souvient des révélations faites par l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Gerard, depuis le jour où il a quitté Berlin, à la veille de l'entrée en guerre du gouvernement de M. Wilson. Il a connu, du côté allemand, bien des dessous à l'époque où le Kaiser essayait d'avoir avec lui l'amitié des Américains. On se mettrait en frais pour lui, jusqu'au jour où la droiture du Président Wilson, appuyée par les renseignements qu'il fournissait son ambassadeur, a amené peu à peu l'Amérique à la rupture avec les Empires de barbarie qui sont au centre de l'Europe.

La littérature d'aujourd'hui vient de publier une édition française des mémoires de l'ambassadeur Gerard. Pour l'ouvrage, présentons tout d'abord l'intérêt qu'il présente. C'est un document tout à fait récent. Il faut le lire pour savoir ce que pense réellement l'Allemagne et ce qu'elle est.

Déjà aux Instituts, Commandant Leroy, ancien élève de l'Ecole polytechnique, a été le premier à le publier. Les instructions ministérielles du 6 décembre 1917, du 7 novembre 1908, et le Guide pratique d'éducation physique de Joinville.

2^e partie. L'étude détaillée de toutes les matières des examens du programme: marche, éducation physique, éducation morale, hygiène, équitation, gymnastique, escrime, agents de liaison, appareil Morse, outillage, installation d'un camp, d'un bivouac, d'une tente individuelle, des cuisines de campagne, et aussi une intéressante et complète étude de topographie avec lecture de cartes et d'itinéraires sur 5 cartes d'état-major au 1/80000 jointes à l'ouvrage.

3^e partie. — Notions sommaires sur l'armée allemande.

Chez Charles Lavauzelle.

Aujourd'hui: Fédération des Tabacs, à 2 heures, à la Bourse du Travail.

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Le Gérant: E. DURAND

Imprimerie du Petit Journal (Volumard, imp.)

On se souvient des révélations faites par l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Gerard, depuis le jour où il a quitté Berlin, à la veille de l'entrée en guerre du gouvernement de M. Wilson. Il a connu, du côté allemand, bien des dessous à l'époque où le Kaiser essayait d'avoir avec lui l'amitié des Américains. On se mettrait en frais pour lui, jusqu'au jour où la droiture du Président Wilson, appuyée par les renseignements qu'il fournissait son ambassadeur, a amené peu à peu l'Amérique à la rupture avec les Empires de barbarie qui sont au centre de l'Europe.

La littérature d'aujourd'hui vient de publier une édition française des mémoires de l'ambassadeur Gerard. Pour l'ouvrage, présentons tout d'abord l'intérêt qu'il présente. C'est un document tout à fait récent. Il faut le lire pour savoir ce que pense réellement l'Allemagne et ce qu'elle est.

Déjà aux Instituts, Commandant Leroy, ancien élève de l'Ecole polytechnique, a été le premier à le publier. Les instructions ministérielles du 6 décembre 1917, du 7 novembre 1908, et le Guide pratique d'éducation physique de Joinville.

2^e partie. L'étude détaillée de toutes les matières des examens du programme: marche, éducation physique, éducation morale, hygiène, équitation, gymnastique, escrime, agents de liaison, appareil Morse, outillage, installation d'un camp, d'un bivouac, d'une tente individuelle, des cuisines de campagne, et aussi une intéressante et complète étude de topographie avec lecture de cartes et d'itinéraires sur 5 cartes d'état-major au 1/80000 jointes à l'ouvrage.

3^e partie. — Notions sommaires sur l'armée allemande.

Chez Charles Lavauzelle.

Aujourd'hui: Fédération des Tabacs, à 2 heures, à la Bourse du Travail.

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Le Gérant: E. DURAND

Imprimerie du Petit Journal (Volumard, imp.)

On se souvient des révélations faites par l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Gerard, depuis le jour où il a quitté Berlin, à la veille de l'entrée en guerre du gouvernement de M. Wilson. Il a connu, du côté allemand, bien des dessous à l'époque où le Kaiser essayait d'avoir avec lui l'amitié des Américains. On se mettrait en frais pour lui, jusqu'au jour où la droiture du Président Wilson, appuyée par les renseignements qu'il fournissait son ambassadeur, a amené peu à peu l'Amérique à la rupture avec les Empires de barbarie qui sont au centre de l'Europe.

La littérature d'aujourd'hui vient de publier une édition française des mémoires de l'ambassadeur Gerard. Pour l'ouvrage, présentons tout d'abord l'intérêt qu'il présente. C'est un document tout à fait récent. Il faut le lire pour savoir ce que pense réellement l'Allemagne et ce qu'elle est.

Déjà aux Instituts, Commandant Leroy, ancien élève de l'Ecole polytechnique, a été le premier à le publier. Les instructions ministérielles du 6 décembre 1917, du 7 novembre 1908, et le Guide pratique d'éducation physique de Joinville.

2^e partie. L'étude détaillée de toutes les matières des examens du programme: marche, é